

Villeurbanne, le 11/11/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉCOLE RENAN A NOUVEAU OCCUPEE A PARTIR DU 14/11/2022

Trois familles de l'école soit 8 enfants dont 3 bébés à la rue !

Nous avons appris mercredi 9 novembre qu'une famille hébergée jusque là par la Métropole serait mise à la rue le samedi 12 novembre à 10h. Il s'agit d'une famille avec 3 enfants dont un bébé de 14 mois. Prévenir la famille seulement 3 jours avant la fin de sa prise en charge nous indigne.

Mettre à la rue 3 enfants, dont un bébé, leurs parents et les grands parents à l'entrée de l'hiver nous laisse sans voix.

Cela porte donc à 3 le nombre de familles sans toit à l'école Renan.

Le collectif Jamais sans toit de l'école Renan a donc décidé de les mettre à l'abri à l'école pour faire face à l'urgence de la situation.

L'hébergement est un droit inconditionnel.

L'article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles stipule : « *Toute personne en situation de détresse a accès, sans aucune condition de régularité de situation, à tout moment à un hébergement d'urgence.* »

L'État français ne respecte pas la Convention internationale des droits de l'enfant dont il est signataire et dont nous célébrerons le 33 e anniversaire dans une semaine. Les droits des enfants sont bafoués.

Au niveau de la Métropole lyonnaise, le collectif « Jamais sans toit » recense depuis la rentrée 97 familles soit 238 enfants sans toit.

Nous demandons l'ouverture de places d'urgence pour que le droit à l'hébergement de ces enfants soit respecté. Nous demandons que l'Etat français respecte ses engagements face à cette situation inacceptable. Olivier Klein, ministre du logement, s'est engagé devant l'Assemblée Nationale. Nous demandons la prise en charge de ces enfants et de leur famille.

Un toit c'est un droit !

Collectif Jamais sans toit École Renan

Membre du réseau national d'aide aux élèves sans toit. <https://www.eleves-sans-toit.fr>

Contacts : Anne Sophie 06 95 99 07 14 / Viviane 06 13 47 99 09

Adresse : École Renan 365, cours Emile Zola 69100 Villeurbanne